

**65520 - Fonds d'attractivité**

**Contrat Départemental-Territoire Eurométropole-  
Restructuration du gymnase de WOLFISHEIM  
en un complexe Sportif et culturel**

**Rapport n° CP/2019/260**

**Service gestionnaire :**

A350 - délégation territoriale Eurométropole

**Résumé :**

Le Conseil départemental du Bas-Rhin a décidé, par délibération n° CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017, de développer un partenariat renforcé avec les acteurs locaux au travers de contrats départementaux de développement territorial et humain. Ces contrats constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Ils ont vocation à traduire une ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires l'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires.

Dans ce cadre, le Conseil départemental a approuvé les termes du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Eurométropole, le 11 décembre 2017. Le projet de restructuration du gymnase de Wolfisheim en un complexe Sportif et culturel à proximité immédiate du canal de la Bruche, co-construits avec le Département, s'inscrit dans les enjeux prioritaires « adapter le territoire à l'avancée en âge », « répondre au besoin de nature de tous les habitants » et « développer une stratégie touristique en faveur des sports et loisirs de nature et d'éducation à la faune, à la flore et au patrimoine local ».

Il est proposé à la Commission permanente de décider d'attribuer une subvention à la Commune de Wolfisheim pour son projet de restructuration du gymnase de Wolfisheim en un complexe sportif et culturel.

Il est également proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de convention de partenariat à conclure entre la Commune de Wolfisheim, L'EHPAD « Au fil de l'eau » et le Département du Bas-Rhin, et d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre la Commune de Wolfisheim et le Département pour permettre le versement de la subvention correspondante.

La volonté du Département est d'accompagner le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations, des entreprises. L'ambition est de favoriser la construction de territoires forts, à la fois producteurs de richesse économique (tissu industriel, tourisme, énergies...) et territoires d'avenir pour leurs habitants.

Dans ce cadre, le Conseil départemental a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Eurométropole, le 11 décembre 2017.

Le projet de restructuration du gymnase de Wolfisheim en un complexe Sportif et culturel à proximité immédiate du canal de la Bruche, co-construits avec le Département, s'inscrit dans les enjeux prioritaires « adapter le territoire à l'avancée en âge », « répondre au besoin de nature de tous les habitants » et « développer une stratégie touristique en faveur des sports et loisirs de nature et d'éducation à la faune, à la flore et au patrimoine local ».

## **1. Le projet de la Commune de WOLFISHEIM**

Le ban communal de Wolfisheim s'étend à l'Ouest de l'Eurométropole de Strasbourg entre Eckbolsheim, Achenheim et Oberhausbergen. Il est bordé au sud par le canal de la Bruche et au Nord par la N51 qui relie Strasbourg à Saverne. Sa population en constante progression est passée de 2674 en 1990 à plus de 4 139 en 2016 (données INSEE).

Proche de la Ville de Strasbourg, la Commune de Wolfisheim va encore connaître une forte croissance démographique.

Pour accompagner celle-ci, la Commune de Wolfisheim ambitionne de développer une offre de services ouverte aux pratiques sportives innovantes de haut niveau, au public senior, notamment aux pensionnaires de l'EHPAD au Fil de l'eau situé à proximité, et aux utilisateurs du canal de la Bruche. Ce projet accompagnera la croissance démographique de l'ouest de l'Eurométropole de Strasbourg et renforcera indéniablement l'attractivité du site occupé actuellement pour un gymnase vétuste. Il sera de nature à répondre aux besoins des seniors, de pratiques sportives innovantes et de nature.

Le projet de réhabilitation lourde du gymnase (remise à neuf de 1108m<sup>2</sup> de remise à neuf avec l'ajout de gradins intégrés d'une centaine de places, de nouveaux vestiaires, une tribune extérieure de 300 places couvertes) va permettre de développer une activité sportive qui répondra aux besoins des habitants du territoire de l'Eurométropole en équipements sportifs innovants tel le futsal, dont l'équipe de France des U15 et U18 pourra être accueillie en stages.

Le nouveau gymnase permettra également d'accompagner les clubs de basket, de tennis et de badminton qui évoluent au niveau régional et qui auront ainsi à disposition un équipement qui permettra de maintenir un sport d'excellence sur la Commune de Wolfisheim qui rayonnera sur tout le territoire. Les collégiens d'Eckbolsheim pourront aussi y accéder durant les travaux du gymnase à proximité du collège Katia et Maurice KRAFFT.

Pour les seniors, le nouvel équipement sera largement ouvert aux pensionnaires de l'EHPAD « Au fil de l'eau », distant de 200m, qui y organisera ses activités hors les murs et plusieurs évènements chaque année.

Le projet intègre enfin la création d'une salle festive de 808m<sup>2</sup>, équipée d'un bar et d'une terrasse donnant sur le Canal de la Bruche. Elle accueillera des concerts, des expositions, des conférences, des projections et les excursionnistes du canal les week-ends de beau temps. Le reste de l'année, ceux-ci auront accès à des tables extérieures, des arceaux pour garer leurs bicyclettes ainsi qu'à des toilettes et un point d'eau en bord de piste cyclable dans un local spécialement conçu à cet effet par la Commune de Wolfisheim.

## **2. Proposition de soutien financier à la restructuration du gymnase de Wolfisheim en un complexe sportif et culturel à proximité immédiate du canal de la Bruche**

La Commune de Wolfisheim assure la maîtrise d'ouvrage du projet de restructuration du gymnase, pour coût total est de **4 321 673 € HT**, selon le plan de financement suivant :

Dépenses HT		Recettes HT	
TRAVAUX	<b>3 412 892€</b>	DETR	<b>490 000€</b>
MOE/Etudes	<b>908 781€</b>	CD67	<b>432 200€</b>
<b>TOTAL DEPENSES HT</b>	<b>4 321 673€</b>	DSIL	<b>200 000€</b>
		Région Grand Est climaxion	<b>69 000€</b>
		Région Grand Est sport	<b>392 000€</b>
		Région Grand Est espaces urbains structurant	<b>250 000€</b>
		Enveloppe parlementaire	<b>10 000€</b>
		Ligues/fédération sportives	<b>20 000€</b>
		Projet urbain partenarial	<b>212 000€</b>
		Commune de Wolfisheim	<b>2 246 473€</b>
		<b>TOTAL RECETTES HT</b>	<b>4 321 673€</b>

La Commune de Wolfisheim, dans le cadre de la co-construction de ce projet, s'engage à :

- Assurer l'accueil des stages U15 et U18 de l'Equipe de France de Futsal ;
- Ouvrir gratuitement le nouvel équipement aux collégiens d'Eckbolsheim quand le gymnase à proximité du collège Katia et Maurice KRAFFT sera en travaux ;
- Permettre un accès large au public senior pour développer des activités de sport santé dans le cadre de « Sport sur ordonnance » ;
- Permettre un accès aux pensionnaires de l'EHPAD « Au fil de l'eau » pour organiser les activités hors les murs et leurs évènements ;
- D'organiser, en lien avec les associations de la Commune, l'accès au bar de la salle festive pour les utilisateurs du canal de la Bruche, les week-ends de beau temps ;
- Garantir l'accès des sanitaires et du point d'eau extérieurs tout au long de l'année lorsque ceux-ci seront construits ;
- Assurer l'entretien des sanitaires et du point d'eau extérieur lorsque ceux-ci seront construits ;
- Mettre à disposition gratuitement du nouvel équipement pour la tenue d'évènements annuels en rapport avec la mise en valeur du canal de la Bruche

La Commune s'engage par ailleurs à intégrer le Département comme membre actif décisionnaire du comité de pilotage qui regroupe les principaux partenaires du projet (Commune de Wolfisheim, EHPAD Au fil de l'eau, Département, le Région, la Ligue régional de football, la fédération de tennis).

De son côté, le Département accompagne la Commune de Wolfisheim dans la construction de son projet, et met à disposition son ingénierie dans les domaines du sport de nature, de l'autonomie, du tourisme et de la vie associative.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention à la Commune de Wolfisheim pour son projet de restructuration du gymnase de Wolfisheim en un complexe sportif et culturel à hauteur de 10% du coût opération soit un montant maximum de 432 200 euros.

Dans ce cadre, il est également proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de convention de partenariat à conclure entre la Commune de Wolfisheim, l'EHPAD « Au fil de l'eau » et le Département du Bas-Rhin, et d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre la Commune de Wolfisheim et le Département pour permettre le versement de la subvention correspondante.

La Commission territoriale de l'Eurométropole a émis un avis favorable à ces propositions le 27 mai 2019.

<b>Identifiant de l'AP</b>	<b>Libellé de l'AP</b>	<b>Montant de l'AP</b>	<b>Montant disponible sur l'AP (non engagé)</b>	<b>Montant proposé</b>
FAED 2018/1	G 2018 2021 Fonds d'Attractivité et Développement	50 000 000,00 €	38 534 608,00 €	432 200,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

- *approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Eurométropole, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet partenarial de restructuration du gymnase de Wolfisheim en un complexe sportif et culturel à proximité immédiate du canal de la Bruche ;*
- *dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet notamment dans les domaines du sport de nature, de l'autonomie et du tourisme ;*
- *approuve l'attribution d'une subvention de 432 200 euros à la Commune de Wolfisheim pour ce projet ;*
- *approuve les termes du projet de convention de partenariat pour le projet de restructuration du gymnase de Wolfisheim en un complexe sportif et culturel à proximité immédiate du canal de la Bruche ;*
- *approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la Commune de Wolfisheim et le Département destiné à permettre le versement de la subvention précitée ;*

- autorise son président à signer la convention précitée, jointe en annexe à la présente délibération.

Strasbourg, le 28/06/19

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY